

BULLETIN D'ADHÉSION

Adhésion enregistrée

Le : _ _ _ _ _

No :

Mme Mr NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

EXPLOITANT INDIVIDUEL

SOCIÉTÉ

Raison Sociale :

Nom des Associés :

EIRL

EURL ou EARL

SARL

SDF

AUTRES

■ ADRESSES

Professionnelle :

Personnelle :



Tel:

Portable:



Fax:

@Email:

■ RÉGIME D'IMPOSITION

IR:Impôt sur le Revenu

BA

Réel Simplifié sur Option

Réel Normal sur Option

IS:Impôt sur les Sociétés

BIC

Réel Simplifié plein droit

Réel Normal plein droit

Auto-entrepreneur

Micro BIC

Micro BA

■ TVA

Assujetti

Non Assujetti

Franchise de TVA

■ ACTIVITÉ

Activité précise :

Artisan

Commerçant

Agriculteur

Prestataire de services

Code NACE :

N° SIRET :

ROF :

Si loueur de fonds :

(activité exercée par la société d'exploitation)

Si loueur en meublés préciser si exercice à titre :

Professionnel

ou

Non Professionnel

Début d'Activité :

Adhésion demandée au CEGAPA pour l'exercice du :

au :

Avez-vous précédemment adhéré à un Centre de Gestion : Oui Non

Si oui, lequel :

Pour la période du :

au

■ EXPERT COMPTABLE

Cabinet :

Nom de l'Expert Comptable :

Nom du collaborateur :



Tel:

 Portable:



Fax:

@ Email:

■ ENGAGEMENT DE L'ADHÉRENT

Je soussigné(e)

NOM :

PRÉNOM :

- Je déclare adhérer au Centre de Gestion Agréé des Pays de l'Adour - CEGAPA – créé au titre de la Loi du 29/12/74 et de ses textes d'application.
- Dans le cadre de la procédure EDI-TDFC, je donne mandat au CEGAPA pour la télétransmission à la DGFIP des informations correspondant à mes obligations déclaratives – dans le cas où ce mandat n'aurait pas été déjà donné à mon expert-comptable.
- J'autorise le CEGAPA à utiliser les données extraites de ma déclaration professionnelle pour réaliser des statistiques professionnelles.
- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts régissant le fonctionnement du centre et je m'engage à en respecter les termes.

En particulier, en tant qu'adhérent, je m'engage à :

- Produire une comptabilité sincère de mon exploitation,
- Communiquer au centre (éventuellement par l'intermédiaire de mon cabinet comptable) le bilan et compte de chaque exercice ainsi que tous documents annexes.
- Informer mes clients de ma qualité d'adhérent et de mon acceptation des règlements par chèques :

L'adhésion implique de satisfaire aux obligations définies par les articles 1649 quater E bis du CGI et 371 LA et suivants de l'annexe II du même code. Ces dispositions prévoient que les adhérents des Centres de Gestion Agréés sont soumis à l'obligation d'accepter les règlements par chèque, de faire libeller ces chèques à leur ordre et de ne pas les endosser sauf pour remise directe à l'encaissement. Vous devez informer votre clientèle au moyen de l'apposition d'un affichette et d'une mention spéciale dans la correspondance.

Cette affichette doit répondre aux trois conditions suivantes :

- être apposée dans les locaux destinés à recevoir la clientèle ainsi que dans les emplacements ou véhicules aménagés en vue d'effectuer des ventes ou des prestations de services. En pratique, il suffira qu'elle figure soit dans le local, l'emplacement ou le véhicule où sont réalisées les transactions ou les prestations de services, soit dans la pièce où sont habituellement acquittées ces transactions ou prestations ;
- pouvoir être lue sans difficulté par la clientèle ;
- comporter la mention suivante, dont le texte est prévu par l'article 371 LC de l'annexe II du code général des impôts : « Acceptant le règlement des sommes dues par carte bancaire ou par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale ».

- Acquitter la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration

■ RESPECT DES OBLIGATIONS FISCALES DE PAIEMENT

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposé par la Centre. (<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>)

Mon adhésion se renouvellera d'année en année par tacite reconduction, sauf démission par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Centre avant le 30 juin – ou exclusion.

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire papier des statuts du CEGAPA, cochez :